

face. M. Fletcher se rendit de bonne grâce à cette invitation et commença par se féliciter de ses progrès en français, car il put suivre en bonne partie la dissertation du conférencier. Il déclara qu'il n'y avait rien de mieux dans la province, et probablement dans tout le Canada, que l'école des Rdes Sœurs de Saint-Boniface et il ajouta que l'école des Frères était aussi très bien aménagée. Au point de vue des études, si l'on juge cette école de filles par le résultat des examens, c'est certainement l'une des meilleures de la province. Quant à l'école Provencher, dirigé par le Frère Joseph, nous la tenons au département, pour la meilleure de la province, bien qu'elle soit une école bilingue. Aussi quand des éducateurs des autres provinces, des états voisins, même de l'autre côté de l'océan, viennent à Winnipeg et s'informent de notre système bilingue, que beaucoup critiquent, nous les amenons à cette école, afin qu'ils puissent juger par eux mêmes. Ils interrogent les enfants et constatent que le système donne des résultats tout à fait satisfaisants. Les enfants apprennent aussi facilement deux et même trois langues, si on leur en donne la chance, qu'une seule. Ils n'éprouvent pas les difficultés que nous, adultes, nous éprouvons quand nous voulons apprendre une langue nouvelle. Si l'on se rendait compte de l'étonnante facilité avec laquelle les enfants maîtrisent deux langues, le système bilingue aurait moins d'adversaires. La connaissance de deux langues offrent des avantages importants. Au cours de ses remarques, M. Fletcher rendit aussi un bel hommage au zèle et au dévouement des Religieuses enseignantes de la province.

Le deuxième soir, l'*Association des Instituteurs bilingues* présenta ses hommages à l'autorité ecclésiastique du diocèse dans une superbe adresse à S. G. Mgr l'Auxiliaire, administrateur pendant l'absence de S. G. Mgr l'Archevêque, et implora sa bénédiction.

Dans sa réponse, Mgr l'Auxiliaire commença par rappeler le souvenir de Mgr l'Archevêque qui, par son grand cœur, sa belle intelligence et sa sensibilité exquise, faisait de cette deuxième soirée de la convention un délicieux festin. Puis il aborda l'important sujet de l'idéal que les instituteurs et les institutrices doivent constamment avoir devant les yeux dans l'accomplissement de leur délicate mission. Cet idéal il l'exprima par cette parole de Notre-Seigneur: *Je vous ai donné l'exemple, afin que vous fussiez comme j'ai fait.* Dépositaires de l'autorité des parents, les instituteurs doivent former l'enfant qui leur est confié et développer non seulement son intelligence, mais façonner son cœur à la vertu. Ils exercent une sorte de sacerdoce et ils doivent s'efforcer de continuer l'œuvre du Christ. Puisque la vie humaine n'est qu'une préparation à la vie éternelle, l'enseignement qui laisse de côté l'âme, le cœur et l'ordre surnaturel est le moins pratique de tous les enseignements qu'on puisse imaginer, puisqu'il néglige ce qui doit préparer l'enfant à son avenir éternel.

Monseigneur examina ensuite si, d'après la loi scolaire actuelle